

N°30



Journal interne



Travaux neufs
& Rénovation 



Etanchéité 
Travaux publics



Energies 
Renouvelables

JUILLET 2026

Édito

Ce nouveau numéro du journal témoigne de la richesse des projets menés par nos équipes en France comme à l'international, dans les domaines industriels, énergétiques et des infrastructures.

La sécurité reste au cœur de nos priorités. Nous poursuivons chaque jour nos actions de prévention et de développement des compétences, avec l'implication de chacun. Notre responsable HSE, David GORASSO, pilote cette démarche. Dès la rentrée de septembre, son service sera renforcé par l'arrivée d'un apprenti.

Afin de renforcer les synergies entre les sociétés du groupe intervenant dans le secteur du bâtiment (GALLIM Énergies, Galopin GCI, Galopin SAS et Munch Metal Industry), Laurent DEMANGE est nommé Directeur général du Groupe Galopin, en charge plus particulièrement des activités du pôle Bâtiment. Il accompagnera Emmanuel ROTH, Boris WILLMÉ et Lionel SENAN dans le développement de leurs entités, au service d'une meilleure coordination et d'une plus grande cohérence de nos activités.

La construction de notre futur siège social à Mulhouse avance conformément au calendrier. Nous espérons emménager d'ici la fin de l'année 2026, une année symbolique qui marquera les 40 ans de notre entreprise. Ces nouveaux locaux favoriseront les échanges, le partage d'expertises et les synergies entre nos activités.

Merci à chacun et chacune d'entre vous pour votre engagement quotidien et votre contribution au développement du Groupe Galopin depuis bientôt 40 ans.

Au plaisir de vous retrouver sur nos chantiers, dans nos locaux et à l'occasion de notre traditionnel barbecue d'été, organisé sur chacune de nos implantations : Aix-en-Provence, Altorf, Angers, Bailly-Romainvilliers, Guewenheim et Mulhouse.

Lionel MACOR
Président du Groupe Galopin



Sommaire



ZOOM CHANTIERS



Réfection de toiture – Alstom, Belfort P. 5

Extension de bâtiment – Eiffage, Henriville P. 6

Couverture – Trumpf, Haguenau P. 6

Bardage – Elanco, Huningue P. 7

Synergies et projets TCE P. 8



Étanchéité – Canal Nimy-Blaton (Belgique) P. 9

Étanchéité – Gare de Chelles P. 10



Solarisation de parkings P. 11,12
Ombrières E.Leclerc, Ribeauvillé
Ombrières Schaeffler, Haguenau



VIE DE L'ENTREPRISE



Actualités QHSE P. 13

Munch Metal Industry : bilan et perspectives P. 14

Visite QHSE – Chantier du tunnel Lyon-Turin P. 15

Séminaire GALLIM Énergies 2026 P. 16

Laurent Demange devient Directeur général P. 17

Les 40 ans du Groupe Galopin P. 18



Alstom Belfort : rénovation au cœur d'un site industriel en activité

Sur le site industriel Alstom de Belfort, le Groupe Galopin pilote un chantier majeur de rénovation de toitures représentant près de 7 M€ de chiffre d'affaires sur trois ans. Après un démarrage décalé lié à la désignation tardive de l'entreprise de charpente, les travaux ont débuté en avril 2026 avec la réfection des sheds du hall de stockage.

Une intervention en site occupé

Le chantier concerne :

- 4 halls de production (20 ml x 260 ml)
- 1 hall de stockage composé de 10 sheds de 600 m² chacun
- 1 toiture annexe à rénover à l'identique en couverture sèche (bac acier et polycarbonate)

La principale contrainte réside dans la coactivité permanente avec l'activité industrielle. Les bâtiments doivent rester hors d'eau en continu, exigeant une organisation rigoureuse, une forte anticipation et une réactivité constante.

Un chantier technique à forts volumes

L'opération mobilise des quantités importantes et des savoir-faire spécialisés :

- 24 000 m² de panneaux sandwich (260 mm), avec découpes en deux passes
- 6 000 m² d'étanchéité PVC sur isolation laine de roche
- 2 400 m² de bardage pour le capotage des verrières amiantées, incluant l'ossature métallique
- Environ 3 000 ml de chéneaux à rénover
- Pose de lanterneaux de désenfumage

Les travaux de désamiantage et de dépose étant réalisés hors lot, la réussite du chantier repose sur une coordination continue entre désamianteurs, charpentiers et équipes Galopin.

Coordination et maîtrise opérationnelle

Sur le terrain, le chantier s'appuie sur l'engagement des compagnons et chefs d'équipe du Groupe Galopin. Leur expertise et leur capacité d'adaptation sont déterminantes dans un environnement contraint.

Chaque jour, ils composent avec plusieurs impératifs :

- Respect strict des règles de sécurité en site occupé
- Gestion de la coactivité entre corps d'état
- Maintien de l'activité industrielle
- Adaptation continue aux aléas d'exploitation et aux conditions météorologiques

« Au-delà de son ampleur, ce chantier met en lumière les atouts du Groupe Galopin : expertise technique, organisation maîtrisée et engagement des équipes. »

François CASARIN

Chargé d'affaires
Groupe Galopin





Ævia – Eiffage : un projet industriel porté par la force du collectif

Ævia, filiale d'Eiffage Génie Civil spécialisée dans la réparation d'ouvrages et des équipements associés, a choisi le Groupe Galopin pour l'extension et le réaménagement de son site de Henriville. Programmé d'avril 2026 à février 2027, ce projet illustre la capacité du Groupe Galopin à accompagner les acteurs industriels dans la transformation et la valorisation de leur patrimoine immobilier.

Une extension au service de l'activité

Le projet porte sur l'agrandissement d'un hall de stockage existant avec une extension de 300 m² au sol, complétée par une mezzanine de même surface accueillant des bureaux à l'étage et une zone de stockage au rez-de-chaussée.

L'opération comprend notamment :

- 300 m² de dallage
- 450 m² de bardage double peau
- La pose d'une porte sectionnelle
- L'installation d'un pont roulant de 5 tonnes
- L'aménagement tous corps d'état de 300 m² de bureaux

Une réponse technique intégrée

Galopin GCI, Galopin SAS et Munch Metal Industry interviennent en coordination sur l'ensemble des corps d'état : gros œuvre, charpente métallique, couverture, bardage et étanchéité.

Cette synergie de compétences illustre la complémentarité des savoir-faire du groupe au service de projets industriels complexes.

Maxime SATTLER

Responsable d'activité TCE
Agence d'Altorf

Merci !

Ce projet doit beaucoup à l'engagement d'**Arnaud KUHN**. Son travail de chiffrage et de négociation, mené avec rigueur et persévérance, a été déterminant dans la signature de ce marché.



Agrandissement de l'usine Trumpf à Haguenau (67)

Le Groupe Galopin accompagnera Trumpf dans l'agrandissement de son site de Haguenau, de septembre 2026 à avril 2027. Ce nouveau chantier dans le Bas-Rhin constitue l'une des belles réussites commerciales du premier semestre 2026.

Sur le terrain, l'envergure du projet parle d'elle-même. Les équipes réaliseront 6 000 m² de couverture en bac acier grande portée, avec isolant en laine de roche et étanchéité PVC, conçue pour accueillir un futur système photovoltaïque. Le projet comprend également 2 800 m² de bardages double peau, alliant lames ST300 et cassettes acier en teinte spéciale, ainsi que 500 m² de cloisons en panneaux sandwich.

Avec ses 18 voûtes en toiture et ses vastes surfaces industrielles, ce projet illustre le savoir-faire du Groupe Galopin en enveloppe du bâtiment et sa capacité à répondre aux exigences techniques des grands sites industriels.



Une extension industrielle maîtrisée sur le site Elanco à Huningue (68)

Les équipes du Groupe Galopin ont récemment finalisé un projet d'envergure dans le cadre de l'extension du bâtiment de production et de stockage du site Elanco à Huningue.

D'une durée de près d'un an et représentant près de 2 M€ de travaux, cette opération se distinguait par la gestion complète du macro-lot « clos et couvert ». Une mission exigeante, qui a nécessité une organisation rigoureuse, une coordination permanente entre les différents intervenants et un fort esprit d'équipe.

Une enveloppe du bâtiment réalisée dans le respect des exigences du site

Nos équipes ont réalisé près de 1 500 m² de bardage en panneaux sandwich coupe-feu ainsi que 500 m² en panneaux de terre cuite. Les teintes et finitions ont été soigneusement sélectionnées afin d'assurer une continuité architecturale avec les bâtiments existants du site industriel.

En toiture, 2 000 m² d'étanchéité bicouche bitumineuse à revêtement blanc ont été mis en œuvre sur support bac acier. Ce complexe a été spécialement conçu pour être compatible avec une future installation photovoltaïque, grâce à sa conception « PV Ready ».

L'ensemble des façades et toitures a été traité avec une isolation en laine de roche, répondant aux exigences élevées de résistance au feu fixées par la maîtrise d'ouvrage.



Une maîtrise globale du clos et couvert

Au-delà des travaux de bardage et d'étanchéité, notre mission comprenait également la charpente métallique du bâtiment de production, réalisée par Munch Metal Industry, l'ensemble des menuiseries extérieures, les ouvrages de serrurerie ainsi que les fermetures industrielles.

La coordination de ces différents corps d'état a constitué un enjeu majeur, tant pour assurer les délais d'approvisionnement que pour garantir le respect du planning général du chantier.

Ce projet illustre la capacité du Groupe Galopin à piloter des opérations complexes et à mobiliser ses expertises pour répondre aux exigences techniques et organisationnelles les plus élevées.

Maxime FICARA

Conducteur de travaux
Groupe Galopin

Nous remercions **Elanco** pour sa confiance, ainsi que le cabinet **Schwab Architectes** pour la qualité de la collaboration tout au long du projet.

Merci également à **Stéphane LENCLOS** pour son appui technique et son retour d'expérience, à **Aurélien CHASSANG** pour son accompagnement commercial, ainsi qu'à **Fjlorim KORANI**, chef de chantier, pour son engagement et sa capacité d'adaptation, qui ont largement contribué à la réussite de cette opération.

Merci !

Une expertise collective au cœur des projets TCE

Au sein du Groupe Galopin, les projets tous corps d'état (TCE) reposent sur une organisation intégrée mobilisant plusieurs filiales, de la conception à la réalisation. L'objectif : coordonner les expertises du groupe et proposer un interlocuteur unique au client.

Le groupe fonctionne ainsi comme une entreprise générale, en s'appuyant sur la spécialisation de ses entités pour sécuriser chaque étape du projet, notamment sur des opérations complexes telles que les ombrières photovoltaïques.

Un pilotage centralisé et lisible

Sur le chantier Schaeffler à Haguenau, le pilotage est assuré par Maxime SATTLER (Responsable d'activité TCE), interlocuteur unique de la phase d'appel d'offres jusqu'à la mise en service. Il centralise les plannings, coordonne les intervenants et fluidifie les échanges entre les différentes filiales et les autres intervenants.

À ses côtés, Alexandre LAMORCE (Conducteur de travaux principal – GALLIM Énergies) prend en charge la partie électrique et photovoltaïque : câblage, raccordements et coordination avec les sous-traitants. En amont, Michael MONTAGU, responsable du BET GALLIM Énergies, a assuré la conception du projet ainsi que l'établissement de l'offre.

Un modèle multi-experts efficace sur le terrain

Le chantier s'appuie sur une organisation multi-experts. Chaque filiale intervient sur son cœur de métier :

- Galopin GCI : terrassements et fondations
- Munch Metal Industry : charpente métallique des ombrières
- Galopin SAS : couverture et gestion des eaux pluviales
- GALLIM Énergies : photovoltaïque et raccordement électrique

Cette spécialisation permet d'adapter les compétences à chaque phase du chantier et de renforcer la maîtrise technique globale. Chaque acteur intervient dans son domaine d'expertise, contribuant à la qualité des réalisations et à la pertinence des réponses apportées aux clients.

Une communication structurée et une documentation rigoureuse

Le pilotage central limite les échanges inutiles et clarifie les responsabilités. Réunions régulières, comptes rendus, mails structurés et outils partagés assurent une circulation fluide de l'information, sans surcharge.

La documentation est centralisée dans une base commune, garantissant traçabilité et cohérence des dossiers, du DOE aux plans d'exécution.

Une organisation appelée à se généraliser

Le projet Schaeffler illustre la capacité du groupe à coordonner plusieurs expertises sur un même chantier complexe, en sécurisant les interfaces et en conservant une vision globale.

Ce fonctionnement multi-experts, déjà éprouvé sur les ombrières photovoltaïques, tend à se déployer sur l'ensemble des projets multi-activités du groupe.

Il permet de combiner coordination globale et expertise métier, au service de chantiers plus lisibles, mieux maîtrisés et d'une exécution toujours plus fluide.





Poursuite de l'élargissement du canal Nimy-Blaton (Belgique)

Ce semestre, le Groupe Galopin poursuit ses interventions sur le canal Nimy-Blaton-Péronnes, axe majeur du réseau fluvial belge. Ce projet d'élargissement marque une étape importante dans le développement du groupe, puisqu'il s'agit de notre premier chantier en Belgique.

L'objectif de cette opération est d'adapter le canal à l'évolution du trafic fluvial et de permettre la circulation de bateaux de plus de 2 000 tonnes, renforçant ainsi les capacités logistiques entre les principaux bassins économiques du pays.

Un projet hydraulique d'envergure

Après les interventions réalisées sur les secteurs 1 et 3 en 2025, les équipes EGC sont désormais mobilisées sur le secteur 2, dernière phase majeure du programme confié.

Plus de 20 000 m² de complexes d'étanchéité et de géomembranes ont déjà été mis en œuvre, auxquels s'ajoutent 5 000 m² actuellement en cours de pose.

Ces travaux contribuent à la stabilisation des berges, à la protection contre l'érosion et à la maîtrise des infiltrations dans un environnement hydraulique particulièrement exigeant.

Les équipes EGC pleinement mobilisées

L'organisation du chantier par secteurs permet d'assurer la continuité des travaux tout en respectant les impératifs d'exploitation et de navigation sur le canal. À cette fin, l'entreprise de génie civil a préalablement battu un impressionnant rideau de palplanches permettant de retenir le canal et d'assécher les berges.

Les équipes doivent également composer avec les contraintes spécifiques aux ouvrages fluviaux, notamment l'inclinaison des berges, les conditions d'accès aux zones de pose et la coordination des opérations en milieu hydraulique.

Une expertise reconnue en géomembranes et étanchéité

À travers cette opération, les équipes EGC confirment leur savoir-faire sur des infrastructures hydrauliques à forte technicité, en associant expertise en étanchéité, mise en œuvre de géomembranes et maîtrise des contraintes terrain.

Ce chantier constitue une référence structurante pour le développement international du Groupe Galopin et ouvre de nouvelles perspectives sur les marchés européens des infrastructures hydrauliques.

Aurélien DAVERGNE

Responsable d'agence
TP/Environnement IDF

Merci à notre client **ARTES** pour sa confiance renouvelée !

Merci !



Travaux d'étanchéité au cœur du Grand Paris Express

Dans le cadre du chantier de la future gare de Chelles (77), le lot 3 de la ligne 16 s'inscrit dans le déploiement du Grand Paris Express, vaste réseau de transport en Île-de-France.

De janvier 2025 à avril 2026, les équipes du Groupe Galopin ont accompagné la réalisation d'un ouvrage souterrain complexe, dans un environnement exigeant où rigueur, coordination et engagement collectif ont été essentiels.

Continuité d'étanchéité entre bitume et PVC

L'enjeu principal du projet a résidé dans la continuité entre les systèmes d'étanchéité bitumineuse (environ 1 000 m²) et les membranes en PVC translucide (environ 3 400 m²).

L'objectif : garantir la continuité du système et éliminer tout risque de rupture aux points de jonction. Cette exigence a imposé une vigilance renforcée sur les zones sensibles, où la précision d'exécution a été déterminante pour la pérennité de l'ouvrage.

Des solutions techniques adaptées aux interfaces critiques

Pour répondre aux contraintes de l'opération, plusieurs solutions spécifiques ont été mises en œuvre :

- Bridage des pieux profonds en radier, assurant la stabilité des interfaces d'étanchéité
- Raccordements sur le bâtiment voyageurs, réalisés en PVC avec des colliers de serrage et intégrant un système d'évacuation des eaux

La force du collectif au service de la performance chantier

La réussite des travaux a également reposé sur une gestion rigoureuse de la coactivité entre étancheurs, coffreurs et ferrailleurs.

La dynamique collective et la coordination des équipes ont permis de sécuriser les enchaînements de phases et d'assurer la tenue des objectifs chantier.

« Ce projet confirme la capacité du Groupe Galopin à intervenir sur des ouvrages souterrains complexes, en conciliant exigence technique, maîtrise des interfaces d'étanchéité et performance collective. »

Kobenan YAO
Conducteur de travaux
EGC Galopin

Merci !

Un grand merci à l'ensemble des équipes **EGC** pour leur mobilisation, et plus particulièrement à **Ahmed MEZIANI** et **Mohamed BEZZAOUI** pour leur implication sur les travaux d'étanchéité bitumineuse, ainsi qu'à **Khalid KASRI** pour sa gestion efficace des équipes lors des interventions en radier.





Solarisation des parkings : une réponse intégrée aux enjeux réglementaires

La solarisation des parkings s'impose aujourd'hui comme un enjeu réglementaire majeur pour les sites commerciaux et industriels. Dans ce contexte, GALLIM Énergies, entité solaire du Groupe Galopin, déploie des solutions intégrées sur des projets complexes, illustrées notamment par les sites E.Leclerc de Ribeauvillé (68) et Schaeffler France à Haguenau (67).

Ces réalisations témoignent de la complémentarité des expertises du Groupe Galopin et de sa capacité à accompagner ses clients dans la transformation d'une contrainte réglementaire en opportunité de création de valeur.

Un cadre réglementaire qui accélère la transformation des parkings

La loi APER, renforcée par la loi Huwart du 26 novembre 2025, marque une nouvelle étape pour les parkings extérieurs de plus de 1 500 m². L'obligation d'ombrage, combinant ombrières photovoltaïques et dispositifs végétalisés, structure désormais les projets dès leur conception.

Les échéances progressives imposent une anticipation accrue des maîtres d'ouvrage :

- 1^{er} juillet 2026 pour les parkings ≥ 10 000 m²
- 1^{er} juillet 2028 pour les surfaces comprises entre 1 500 et 10 000 m² (avec possibilités de report sous conditions)

Un cadre réglementaire qui accélère la transformation des parkings

La loi APER, renforcée par la loi Huwart du 26 novembre 2025, marque une nouvelle étape pour les parkings extérieurs de plus de 1 500 m². L'obligation d'ombrage, combinant ombrières photovoltaïques et dispositifs végétalisés, structure désormais les projets dès leur conception.

Les échéances progressives imposent une anticipation accrue des maîtres d'ouvrage :

- 1^{er} juillet 2026 pour les parkings ≥ 10 000 m²
- 1^{er} juillet 2028 pour les surfaces comprises entre 1 500 et 10 000 m² (avec possibilités de report sous conditions)

Transformer une contrainte



	2025 Janvier	2026 Juillet	2027 Juillet	2028 Juillet	Obligation concernant au moins 50 % de leur surface
 Parcs de stationnements non couverts associés aux bâtiments mentionnés dans le tableau ci-dessus.	500m ²	→	→	→	 Dispositif d'ombrage et de gestion des eaux pluviales
 Parcs de stationnements couverts (neufs et rénovations lourdes) accessibles au public	500m ²	→	→	→	
 Parcs de stationnements extérieurs (neufs *) accessibles au public	500m ²	→	→	→	
 Parcs de stationnements extérieurs (existants*)		≥ 10 000m ²	→	> 1 500m ² < 10 000m ²	L'ombrage d'au moins la moitié du parc doit être assurée soit par : - des ombrières intégrant un procédé de production d'énergie renouvelable - des arbres - un procédé mixte (dispositifs végétalisés + au moins 35% d'ombrières intégrant un procédé de production d'énergie renouvelable sur la moitié du parc) (ou 17,5% de la totalité du parc)

E.Leclerc Ribeauvillé : une opération multi-métiers coordonnée

Sur le site E.Leclerc de Ribeauvillé, le Groupe Galopin a déployé une opération en TCE mobilisant GALLIM Énergies, Galopin GCI et Munch Metal Industry. Ce projet illustre pleinement la force du modèle intégré du groupe :

- Gestion des VRD et du gros œuvre par Galopin GCI
- 40 tonnes de charpente métallique mises en œuvre par Munch Metal Industry
- Centrale photovoltaïque de 960 modules, représentant une puissance de 441,6 kWc, installée par GALLIM Énergies

Réalisé en deux phases, le chantier a permis de limiter l'impact sur le stationnement tout en respectant les contraintes d'exploitation et de calendrier.

Nous remercions chaleureusement **Patrick LIENERT**, directeur du E.Leclerc Ribeauvillé, ainsi que **Laurent WOTLING (Next ID – Studio d'architecture)** pour leur confiance.

Merci !

Schaeffler Haguenau : un partenariat industriel inscrit dans la durée

Le projet Schaeffler France à Haguenau illustre la montée en puissance de GALLIM Énergies sur des opérations de grande envergure, dans le cadre d'une relation de confiance engagée depuis 2022.

Le projet couvre trois parkings pour une puissance totale d'environ 2,4 MWc. Il comprend près de 5 000 panneaux photovoltaïques et l'équipement de près d'un hectare de surface. Il intègre également :

- La création d'un poste de transformation HT, en partenariat avec SPIE et Loeber
- La gestion des VRD et du gros œuvre par Galopin GCI
- La réalisation de la charpente métallique par Munch Metal Industry
- L'installation photovoltaïque et le raccordement électrique pilotés par GALLIM Énergies
- La collecte des eaux pluviales intégrée par Galopin SAS

Un dispositif de suivi par time-lapse permet de documenter l'avancement du chantier, tandis qu'un écran de production en temps réel viendra valoriser la performance énergétique du site sous une signature commune : « Galopin × Schaeffler ».

Nous remercions l'ensemble des équipes et partenaires mobilisés sur ce projet, ainsi que **Maurice GLUCK** et **Pierre BRECKLE** de **Schaeffler France** pour leur confiance renouvelée.

Merci !





QHSE : des outils et des compétences au service de la prévention

La démarche QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) du Groupe Galopin repose sur deux piliers essentiels : la prévention et l'amélioration continue. Ces objectifs mobilisent l'ensemble des acteurs de l'entreprise, de la direction aux équipes terrain. Ces derniers mois, plusieurs évolutions concrètes sont venues renforcer la sécurité, la qualité et l'efficacité opérationnelle des équipes.

L'appli QHSE Galopin : un outil au cœur de la prévention



Développée par Baba SAWANE (Coordinateur qualité) et déployée depuis le 1^{er} avril 2025, l'appli QHSE Galopin s'impose comme un outil central de prévention, comparable à celui des grandes entreprises du secteur. Accessible sur smartphone, elle permet notamment de réaliser l'accueil sécurité digital, de faciliter la remontée d'informations terrain, le suivi des actions et l'accès aux documents réglementaires.

Ces derniers mois, plusieurs évolutions ont enrichi ses fonctionnalités :

- Suivi des formations réglementaires et des habilitations
- Possibilité de compléter les formulaires QHSE hors connexion, particulièrement utile sur les chantiers sans couverture réseau
- Simplification de l'accès aux sous-traitants
- Création d'un formulaire de contrôle des protections périphériques
- Vérification de la conformité du matériel réceptionné (nacelles, engins, géotextiles)

Ces améliorations contribuent à une meilleure maîtrise des exigences réglementaires et s'accompagnent d'une évolution positive du nombre de visites SSE réalisées sur le terrain. Des quarts d'heure sécurité digitaux sont également diffusés chaque mois.

Le Classeur digital : un suivi chantier plus efficace

Déployé au sein d'EGC Galopin, le Classeur digital accompagne la démarche qualité liée à la certification Asqual et facilite le pilotage quotidien des chantiers.



Cette application Web et mobile centralise les informations essentielles :

- Planning travaux
- Suivi du matériel chantier
- Suivi des formations et des véhicules
- Contrôles qualité

En remplaçant progressivement les documents papier et les tableaux Excel, cet outil permet aux équipes d'identifier rapidement les écarts, de suivre les actions correctives et de disposer d'informations fiables en quelques clics lors des contrôles et audits.

Former les managers pour renforcer la culture sécurité

L'amélioration continue repose également sur le développement des compétences. À ce titre, le cycle de formation « Management de la sécurité » 2026 s'est achevé avec succès, réunissant 68 participants.

Cette démarche contribue à renforcer les pratiques managériales et à diffuser une culture de sécurité commune à l'échelle du groupe.

« La sécurité ne s'improvise pas. Notre responsabilité est de prévoir et d'anticiper pour réduire au maximum les risques d'accidents du travail. »

David GORASSO

Responsable HSE
Groupe Galopin





Munch : une intégration réussie, un nouvel élan industriel

L'acquisition de Munch Metal Industry s'inscrit dans la stratégie de développement industriel du Groupe Galopin, visant à consolider son positionnement tout en diversifiant ses activités. Dès 2023, la feuille de route était claire : structurer une nouvelle branche, préserver l'emploi local, et créer des synergies techniques et commerciales durables.

Une intégration maîtrisée

L'intégration s'est déroulée de façon fluide, portée par une vision commune de la transmission et de la pérennité. La solidité de l'organisation industrielle de Munch Metal Industry, la qualité de son savoir-faire et sa structure intégrée (bureau d'études, fabrication, montage) ont permis d'assurer la continuité de l'activité dès le départ.

L'analyse post-acquisition a confirmé une expertise reconnue et identifié deux priorités : assurer la transmission des savoir-faire et moderniser l'outil industriel.

Des équipes renforcées, des savoir-faire préservés

Face à une pyramide des âges déséquilibrée, la transmission des compétences est devenue un enjeu central. Les effectifs sont passés de 15 à 22 collaborateurs depuis 2023, avec l'intégration ciblée de profils jeunes. Le travail en binômes entre collaborateurs expérimentés et nouvelles recrues favorise la transmission des savoir-faire et la continuité opérationnelle.

Parallèlement, l'activité a été progressivement réorientée vers des projets à plus forte valeur ajoutée. Le chiffre d'affaires repose désormais à 40 % sur l'activité historique et à 60 % sur des projets de charpente métallique et de travaux industriels sur mesure, en France comme à l'export, pour un chiffre d'affaires compris entre 4 et 4,5 M€.

Investissements et perspectives

Près de 600 000 € ont été investis dans la modernisation de l'atelier et le renouvellement des équipements d'usinage, de perçage et de sciage afin de renforcer la performance, la précision et la capacité à répondre aux exigences des marchés visés.

Aujourd'hui, Munch Metal Industry a trouvé son rythme de croisière. Les équipes sont aujourd'hui stabilisées et le carnet de commandes 2026-2027 confirme des perspectives solides. Les synergies avec le Groupe Galopin se concrétisent, notamment sur des projets d'ombrières photovoltaïques. Prochain levier de croissance : le développement de projets à forte valeur ajoutée dans les industries sensibles (Seveso, chimie, etc.).

Une dynamique durable

Au-delà des chiffres, cette transformation repose sur une dynamique humaine et territoriale, avec le maintien des équipes en place et des recrutements locaux, notamment dans la vallée de la Doller.

Cette trajectoire illustre une ambition partagée : faire de Munch Metal Industry une entreprise durable, experte et tournée vers des marchés industriels exigeants.

Laurent DEMANGE
Président
Munch Metal Industry

Nous remercions l'ensemble des collaborateurs pour leur engagement et leur professionnalisme, précieux atouts dans la réussite de cette belle aventure industrielle.

Merci !





Chantier TELT : visite QHSE au cœur du tunnel Lyon-Turin

Sur le chantier du Tunnel euralpin Lyon-Turin (TELT), les équipes du Groupe Galopin ont mené les travaux d'étanchéité du radier dans des conditions particulièrement exigeantes. Avec une température moyenne de 26 °C, les interventions ont exigé rigueur et maîtrise technique constante.

Dans ce cadre, une visite QHSE a été réalisée sur site avec Yoann DURRWELL afin de vérifier la bonne application des standards qualité, sécurité et environnement. Cette immersion a permis de constater le haut niveau d'exigence et la précision des opérations menées par les équipes sur ce chantier hors norme.

Un projet européen d'envergure

Le tunnel Lyon-Turin constitue l'un des projets ferroviaires les plus ambitieux d'Europe. Sur les secteurs CO6 et CO7, le Groupe Galopin intervient en groupement avec Mosconi SRL pour la réalisation des travaux d'étanchéité des tunnels, galeries et ouvrages annexes.

Près de 750 000 m² de systèmes DEG (dispositif d'étanchéité par géomembrane) seront mis en œuvre dans l'ensemble des tunnels, galeries et ouvrages annexes. Dans un environnement géologique complexe, ces travaux contribuent à garantir la durabilité et la sécurité de cette liaison ferroviaire stratégique entre la France et l'Italie.

Un savoir-faire confirmé sur le terrain

Cette visite a une nouvelle fois mis en évidence la capacité du Groupe Galopin à intervenir sur des projets souterrains d'envergure, où les exigences techniques et organisationnelles sont particulièrement élevées. Elle confirme également la solidité de notre expertise en étanchéité d'ouvrages souterrains.

David GORASSO

Responsable HSE

Groupe Galopin

Merci !

Nous remercions chaleureusement **Driss BOULAL**, **Khaled FERADJ**, **Dadié GBEDJO** ainsi que l'ensemble des équipes de **Mosconi SRL** pour leur engagement quotidien et la qualité de leur travail sur ce chantier d'exception.





GALLIM Énergies : séminaire de réflexion stratégique et de cohésion

Les 18 et 19 mars 2026, les équipes d'encadrement, les dirigeants et les actionnaires de GALLIM Énergies se sont réunis au Domaine du Hirtz à Wattwiller (68), à l'occasion d'un séminaire résolument tourné vers l'avenir.

Au cours de ces deux journées, alternant temps de travail et moments de convivialité, les participants ont élaboré collectivement la feuille de route de la filiale à l'horizon 2031. Ce temps fort a permis de consolider une vision commune, de faire le point sur les enjeux et les réalisations de 2026, et d'identifier des axes de développement concrets pour les années à venir.

Entre échanges informels, discussions stratégiques et découverte du domaine, chacun a pu partager sa vision et contribuer activement aux réflexions collectives, dans une

ambiance constructive et fédératrice.

À travers sa filiale solaire, le Groupe Galopin confirme ainsi son engagement en faveur de la transition énergétique et sa volonté d'avancer ensemble, en s'appuyant sur l'implication de chacun et la force du collectif.

Un grand merci à **Daniel SUISSA** pour l'animation de ces deux journées, ainsi qu'à l'ensemble des participants : **Lionel MACOR, Laurent DEMANGE, Lionel SENAN, Michael LIMBERG, Volker HENNINGER, Michaël MONTAGU, Yannis DEHAYEM, Alexandre LAMORCE, Vincent VERRHIEST et Gabin GEBHARD.**

Merci !





Laurent DEMANGE nommé Directeur général du Groupe Galopin

Ingénieur technologue en « Science et technique de l'eau », Laurent DEMANGE a construit son parcours au cœur des métiers de la construction, des travaux publics et du Génie civil.

Un parcours forgé par l'expérience terrain

Laurent débute sa carrière chez Eurovia, filiale du groupe Vinci, en tant qu'aide conducteur de travaux. Il évolue progressivement vers les fonctions de conducteur de travaux, puis de directeur d'exploitation en charge des grands travaux. En 2009, il devient chef de secteur au sein de l'agence de Molsheim/Strasbourg.

Après près de 20 années consacrées aux métiers de la route, il rejoint en 2016 une entreprise spécialisée dans le bâtiment et le génie civil à Molsheim, dont il prend la direction. Cette nouvelle étape vient enrichir son expertise et élargir sa vision des métiers du secteur.

L'arrivée au sein du Groupe Galopin

En 2019, Laurent rejoint le Groupe Galopin, avec l'envie de contribuer à un projet collectif porté par une identité forte. Aux côtés de Lionel MACOR, avec l'accord d'Emmanuel ROTH et de Pierre CHABERTIER, il participe à la création de la branche « génie civil », devenue aujourd'hui Galopin GCI.

Rapidement intégré à l'équipe de direction, il accompagne le développement de cette activité stratégique.

« Le Groupe Galopin possède une véritable identité, portée par des valeurs fortes et une culture d'entreprise qui font la différence », souligne-t-il.

Une nouvelle responsabilité au service du développement

En 2023, le rachat de Munch Metal Industry ouvre un nouveau chapitre. Laurent élargit ses missions en participant au pilotage de cette activité aux côtés de Boris WILLMÉ.

Fort de ces expériences, il est nommé Directeur général du Groupe Galopin au 1^{er} juillet 2026, avec une implication particulière dans le pilotage du pôle Bâtiment.

Une nouvelle responsabilité qu'il aborde avec enthousiasme, animé par la conviction que la réussite se construit grâce à la mobilisation des équipes, à la qualité des réalisations collectives et à la capacité de préparer durablement l'avenir du groupe.





40 ans du Groupe Galopin : une croissance fondée sur l'expertise et la diversification

En 2026, le Groupe Galopin célèbre 40 ans de développement continu. Quatre décennies marquées par une expertise reconnue dans les métiers du bâtiment, progressivement enrichie par une diversification maîtrisée vers les secteurs industriel et énergétique.

Expertise historique et diversification progressive

Fondé en 1986, le groupe s'impose d'abord comme un acteur de référence en couverture, bardage et étanchéité pour les bâtiments industriels et tertiaires, avec une attention constante portée à la qualité, à la sécurité et à la satisfaction de ses clients.

Dès 1998, il engage une première phase de diversification avec l'étanchéité par géomembrane, ouvrant la voie à des projets d'infrastructure toujours plus techniques et complexes.

Une évolution structurante

Un tournant décisif intervient en 2018 avec la reprise du groupe par Lionel MACOR, Emmanuel ROTH, Pierre CHABERTIER et Laurent DEMANGE, qui insufflent une nouvelle dynamique de structuration et d'innovation.

À partir de 2019, le développement s'accélère avec l'entrée du groupe dans le photovoltaïque, la création d'une activité de génie civil industriel et plusieurs acquisitions stratégiques (Prestageo, Munch Metal Industry) entre 2022 et 2023. Le groupe renforce ainsi ses expertises et son positionnement au cœur des enjeux de la transition énergétique. Il propose également la conception et la réalisation de projets clés en main, en s'appuyant sur les expertises complémentaires de ses différentes entités.

Une trajectoire confirmée

À l'occasion de cet anniversaire, le Groupe Galopin confirme une ambition claire : évoluer d'un spécialiste de l'enveloppe du bâtiment vers un acteur industriel diversifié, engagé dans la construction durable. Avec des implantations réparties sur l'ensemble du territoire français et des projets menés à l'international, le groupe développe ses activités au plus près des besoins de ses territoires d'implantation.

Une transformation continue, portée par la même exigence depuis 1986 : conjuguer expertise technique, innovation et fiabilité au service de projets toujours plus ambitieux.





www.groupe-galopin.com
46 rue Jacques Mugnier - 68200 Mulhouse
+33 (0)3 89 33 44 50

Rédaction, publication et conception : Groupe Galopin et Co-Marketons
Parution en 300 exemplaires
Reproduction partielle ou totale interdite
Le contenu des articles n'engage que la société émettrice.